

## Article R4222-9 du Code du travail - Locaux à pollution non spécifique

Date de mise à jour : 14 Avril 2023

### Notre analyse

Il est interdit d'envoyer après recyclage l'air d'un local à pollution spécifique dans un local à pollution non spécifique

## Article R4222-9 du Code du travail - Locaux à pollution non spécifique

Il est interdit d'envoyer après recyclage dans un local à pollution non spécifique l'air pollué d'un local à pollution spécifique.

### Des outils utiles à la mise en oeuvre



Conception des lieux et des situations de travail -  
Santé et sécurité :  
démarche, méthodes et  
connaissances techniques

[Cliquez ici pour accéder à cet outil](#)



Conception des lieux de  
travail – obligations des  
maîtres d'ouvrage.  
Règlementation

[Cliquez ici pour accéder à cet outil](#)



Aération et assainissement

[Cliquez ici pour accéder à cet outil](#)



Le dossier d'installation de  
ventilation

[Cliquez ici pour accéder à cet outil](#)



Focus juridique - Contrôle  
des installations de  
ventilation : quelles sont  
les obligations de  
l'employeur ?

[Cliquez ici pour accéder à cet outil](#)